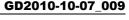
Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20101007-2010-10-07_009-DE

Date de signature : 08/10/2010 Date de réception : 08/10/2010

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président: M. REBSAMEN

M. Didier MARTIN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010 Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82 Nombre de présents participants au vote : 64 Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations: 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN M. Jean-Pierre SOUMIER M. Alain LINGER M. Pierre PRIBETICH M. André GERVAIS M. Franck MELOTTE M. Gilbert MENUT M. Benoît BORDAT M. Roland PONSAA M. Rémi DETANG M. Christophe BERTHIER M. Michel ROTGER M. Jean-Patrick MASSON M. Philippe DELVALEE M. François NOWOTNY M. José ALMEIDA Mme Anne DILLENSEGER M. Michel FORQUET M. Jean-François DODET M. Georges MAGLICA M. Claude PICARD M. François DESEILLE Mme Christine DURNERIN M. Nicolas BOURNY M. Laurent GRANDGUILLAUME Mme Nelly METGE M. Jean-Philippe SCHMITT M. Patrick CHAPUIS Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE M. Philippe GUYARD M. Pierre-Olivier LEFEBVRE M. Michel JULIEN Mlle Christine MARTIN M. Gilles MATHEY Mme Marie-Françoise PETEL Mlle Nathalie KOENDERS M. Gérard DUPIRE Mme Marie-Josèphe DURNET-Mme Françoise EHRE M. Jean-François GONDELLIER **ARCHEREY** M. Patrick BAUDEMENT Mme Catherine HERVIEU M. Alain MARCHAND Mme Geneviève BILLAUT M. François-André ALLAERT M. Mohammed IZIMER M. Murat BAYAM M. Jean-Claude DOUHAIT Mme Hélène ROY M. Michel BACHELARD Mlle Badiaâ MASLOUHI M. Mohamed BEKHTAOUI M. Rémi DELATTE Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Yves BERTELOOT M. Philippe BELLEVILLE M. Patrick MOREAU Mme Joëlle LEMOUZY M. Gilles TRAHARD M. Dominique GRIMPRET Mlle Stéphanie MODDE Mme Noëlle CAMBILLARD.

Membres absents:

M. Philippe CARBONNEL

Mme Christine MASSU M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA

Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA

M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM

M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER

M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT

Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND

Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME

M. Louis LAURENT pouvoir à M. André GERVAIS

M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET

M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS

M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER

Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA

M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE

M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

GD2010-10-07 009 N°9 - 1/2

OBJET: HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME Habitat à loyer modéré - Demande de subventions PLH - OPAC de Dijon: construction de 84 logements (63 PLUS, 21 PLAi), Site Hyacinthe Vincent à Dijon (1ère et 2ème tranches)

L'OPAC de Dijon va réaliser la construction de 84 logements collectifs situés au sein de l'écoquartier Hyacinthe Vincent à Dijon. Cette opération, faisant l'objet d'une certification BBC Effinergie, a été financée au titre de la délégation 2008 de gestion des aides à la pierre du Grand Dijon.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, l'OPAC de Dijon, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

- 819 000 € au titre des PLUS,
- 388 500 € au titre des PLAi,

soit un total de 1 207 500 €, représentant 9,47 % du coût prévisionnel TTC (12 751 159,94 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose sur le concours financier du Conseil Régional, du Conseil Général, du « 1% Logement », ainsi que sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura également recours à l'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à l'OPAC de Dijon 2 bis rue Maréchal Leclerc BP 87027 21070 DIJON cedex-, pour l'opération de construction de 84 logements collectifs (63 PLUS, 21 PLAi), situés Site Hyacinthe Vincent à Dijon, deux subventions d'un montant total de 1 207 500 €, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH):
 - 819 000 € au titre des PLUS,
 - 388 500 € au titre des PLAi.
- de dire que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants :
- de dire que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par l'OPAC de Dijon, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

GD2010-10-07_009 N°9 - 2/2